

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE DU 9 MARS 2015

**RÉPARTITION DES MOYENS EN PERSONNELS INFIRMIERS
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016**

I – BARÈME DE RÉPARTITION

Rappel méthodologique :

Le barème des moyens infirmiers intègre plusieurs critères permettant de rendre compte de l'activité et des spécificités de certaines structures. Il avait fait l'objet pour la rentrée scolaire 2014 d'une actualisation en intégrant des données mettant en relief les problématiques liées au handicap, à la population d'apprentis ainsi qu'à la dimension rurale des certains établissements.

Pour la rentrée scolaire 2015, le barème a été modifié afin de pouvoir intégrer une pondération sur les effectifs des 1^{er} et 2nd degrés faisant partie de la carte de la nouvelle éducation prioritaire (REP et REP +).

La nouvelle structure est donc la suivante :

PONDÉRATIONS UNIFORMES		
CRITÈRES	COMMENTAIRES	COEFFICIENT
1D - GRANDES SECTIONS ET MATERNELLES	écoles rattachées au secteur d'intervention	1
1D - ÉLÉMENTAIRE (HORS CLIS)	écoles rattachées au secteur d'intervention	1
1D - ERPD	écoles rattachées au secteur d'intervention	1
2D - COLLÈGES		1
2D - SEGPA		1
2D - LYCÉES (Y/C POST-BAC)		1
2D - EREA		1
PONDÉRATIONS ADDITIONNELLES SPÉCIFIQUES		
CRITÈRES	COMMENTAIRES	COEFFICIENT
ERPD	pondération liée au niveau d'encadrement	1
SEGPA	pondération liée au niveau d'encadrement	3
EREA	pondération liée au niveau d'encadrement	2
ÉCOLES EN REP/REP+ (1ER DEGRÉ)	évolution liée à la nouvelle éducation priorita	0,5
ÉLÈVES HANDICAPÉS EN MILIEU ORDINAIRE	ajout RS 2014	3
CLIS	ajout RS 2014	1
ULIS	ajout RS 2014	1
COLLÈGES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP OU REP+)	évolution liée à la nouvelle éducation priorita	2
COLLÈGES DE TYPE 1 (AUTRES QUE LES REP ET REP+)	évolution liée à la nouvelle éducation priorita	1
COLLÈGES DE TYPE 2		0,5
LYCÉES DE TYPE A		2
LYCÉES DE TYPE B		1
LYCÉES DE TYPE C		1,5
LYCÉES DE TYPE D		0,5
INTERNES		1
APPRENTIS	ajout RS 2014	1
PRIMO-ARRIVANTS		1
"RURALITÉ"	ajout RS 2014	1

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE DU 9 MARS 2015

Typologie académique (source DAPEP)

TYPE	EPL	NOMBRE	DÉFINITION	INDICATEURS
A	LP (OU ASSIMILÉS)	20	Les LP accueillant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) de grandes difficultés scolaires	Les LP dont le pourcentage de PCS défavorisées est la plus élevé, ou s'il est un peu moins élevé, lorsque le rapport PCS défavorisées/PCS favorisées est relativement élevé
B	LP (OU ASSIMILÉS)	21	Les autres LP (hors type A) à forte dominante "Services"	Deux tiers des élèves au moins suivent une formation professionnelle dans le domaine des services
C	LP (OU ASSIMILÉS)	25	Les autres LP (hors type A et B) industriels et mixtes	Hors type A et B
D	LPO, LGT	29	Les LPO, LGT accueillant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) de grandes difficultés scolaires	Pour les élèves de seconde : lycées dont le pourcentage de PCS défavorisées est le plus élevé, ou si le % de défavorisés est un peu moins élevé, % d'élèves en retard à l'entrée en seconde élevé et persistant
E	LG, LGT (ET ASSIMILÉS)	38	Les LGT et LG recevant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) peu de difficultés scolaires	% de PCS favorisées en seconde est le plus élevé, voire élevé, aucun élève (ou presque) en formation professionnelle, moins de 30 % environ d'élèves de première en série technologique
F	LPO, LGT	35	Les autres LGT, LPO (hors types D et E) à composante technique minoritaire	% en enseignement professionnel et technologique moyen ou moins élevé
G	LPO, LGT	27	Les autres lycées (hors types D, E, F) les plus techniques	% en enseignement professionnel et/ou technologique relativement élevé
1	COLLÈGES	10	Collèges accueillant les plus grandes parts d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) des difficultés scolaires	
2	COLLÈGES	62	Collèges accueillant de grandes parts d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) des difficultés scolaires	
3	COLLÈGES	80	Collèges accueillant des élèves aux caractéristiques peu déterminantes	
4	COLLÈGES	84	Collèges accueillant de grandes parts d'élèves susceptibles d'avoir (ou d'avoir eu) de bons résultats scolaires	
5	COLLÈGES	90	Collèges accueillant les plus grandes parts d'élèves susceptibles d'avoir (ou d'avoir eu) de bons résultats scolaires	
EP	COLLÈGES	97	REP/REP+ (96 réseaux)	

II – RÉPARTITION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015

Au titre de la rentrée scolaire 2015, l'académie bénéficie de la création de 4 emplois.

Au regard de l'application du barème, exposé ci-dessous, les 4 emplois sont implantés de la manière suivante :

- 3 dans le département de l'Essonne,
- 1 dans le département du Val-d'Oise.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE POSTES IMPLANTÉS INFIRMIÈRES RS 2014	DOTATION THÉORIQUE ISSUE DU BARÈME	ÉCART IMPLANTATION/DO TATION THÉORIQUE	MESURES DE RENTRÉE 2015	NOMBRE DE POSTES INFIRMIÈRES RS 2015
078 YVELINES	163	157	6	0	163
091 ESSONNE	151	158	-7	3	154
092 HAUTS DE SEINE	142	135	7	0	142
095 VAL/OISE	162	168	-6	1	163
Total général	618	618	0	4	622

Dans le tableau ci-après sont détaillées ces créations ainsi que les redéploiements proposés au sein de chaque département.

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE DU 9 MARS 2015

Postes infirmiers rentrée 2015 - redéploiements, modifications et implantations

N° établissement	Type	Nom	Commune	Type ets	Effectifs		Dotation théorique		Situation actuelle		Observations	Modification de postes	Nombre de postes total après évolutions	Ecart avec le barème après évolutions	Évolutions	
					Constat 2014		Dotation théorique totale RS 2015	dont au titre du premier degré	Postes implantés	Ecart avec le barème					Observations	Observations
					1er degré	2nd degré										
0783248G	CLG	Jean Lurçat	Achères	3	1234	597	1,17	0,71	1,5	0,33	0,5 lié au lycée Louise Weiss à Achères	-0,5	1	-0,17	suppression du demi poste établi au lycée Louise Weiss à Achères	
0783638D	CLG	Camille Du Gast	Achères	3	547	378	0,55	0,32	0	-0,55	nouveau collège ouvert en 2014	0,5	0,5	-0,05	création 0,5 poste lié au lycée Louise Weiss à Achères	
0781950W	lycée	Louise Weiss	Achères	G		788	0,46		0,5	0,04	0,5 lié au clg Jean Lurçat à Achères	0	0,5	0,04	modification de la liaison avec le clg Camille Du Gast à Achères	
									2			0	2			
0910049J	CLG	Albert Camus REP	Ris Orangis	EP	1873	740	2,76	1,48	1	-1,76		1	2	-0,76	création d'un poste inter degrés	
0911027X	CLG	M.R. Delalande REP	Athis-Mons	EP	1762	648	2,64	1,39	1,5	-1,14	0,5 lié au clg Paul Eluard de Vigneux	0,5	2	-0,64	création d'un deuxième poste inter degrés	
0911253T	CLG	Pablo Neruda REP+	Grigny	EP	1310	554	2,03	1,06	1,5	-0,53	0,5 lié au clg Sonia Delaunay de Grigny	0,5	2	-0,03	création d'un deuxième poste inter degrés	
0910971L	CLG	Les Sablons REP	Viry-Chatillon	EP	996	531	1,84	0,81	1,5	-0,34	0,5 lié clg M.R. Delalande d'Athis Mons	0	1,5	-0,34	modification de liaison avec clg Sonia Delaunay de Grigny	
0910776Z	CLG	Paul Eluard REP	Vigneux	EP	1631	710	2,53	1,26	1	-1,53		0,5	1,5	-1,03	création de 0,5 poste lié au collège La Vallée à Epinay/Sénart	
0911397Z	CLG	La Vallée REP	Epinay ss Sénart	EP	1206	600	2,06	0,98	1,5	-0,56	0,5 lié au clg Louise Michel de Corbeil Essonnes	0	1,5	-0,56	modification de la liaison: 0,5 lié au clg Paul Eluard de Vigneux	
0911024U	CLG	Louise Michel REP+	Corbeil Essonnes	EP	1198	449	1,75	0,92	1,5	-0,25	0,5 lié au clg La Vallée d'Epinay ss Sénart	0	1,5	-0,25	modification de la liaison: 0,5 lié au clg Paul Eluard d'Evry	
0911865H	CLG	Paul Eluard REP	Evry	EP	1054	514	1,78	0,86	1	-0,78		0,5	1,5	-0,28	création de 0,5 poste lié au clg Louise Michel de Corbeil Essonnes	
									10,3			3	15,3			
0921545E	CLG	André Malraux REP	Asnières	EP	1209	600	1,13	0	2	0,87		-1	1	-0,13	suppression d'un poste	
0920141D	LGT	Joliot Curie	Nanterre	D	1205	1205	1,04	2	2	0,96		-0,5	1,5	0,46	suppression d'un demi poste et liaison de 0,5 poste avec le LP Claude Chappe de Nanterre	
0921626T	LP	Claude Chappe	Nanterre	C		288	0,42		1	0,58		-0,5	0,5	0,08	suppression d'un demi poste et liaison de 0,5 poste avec le LGT Joliot Curie de Nanterre	
0921621M	CLG	Guy Moquet REP+	Gennevilliers	EP	1136	614	1,95	0,87	1	-0,95		1	2	0,05	création d'un deuxième poste inter degrés	
0921623P	CLG	Jean Jaurès REP	Clichy	EP	1611	735	2,36	1,06	1	-1,36		1	2	-0,36	création d'un deuxième poste inter degrés lié à la suppression du poste de André Malraux à Asnières	
									7			0	7			
0950688G	LP	Métiers de la production industrielles	Enghien les bains	B		370	0,48		1	0,52	Fusion des deux lycées d'Enghien	-0,5	0,5	0,02	suppression d'un demi poste et liaison de 0,5 poste avec le LP G. Eiffel d'Ermont	
0951673C	LP	Gustave Eiffel	Ermont	C		382	0,57		0,5	-0,07	0,5 lié au collège Eugénie Cotton d'Argenteuil dont 0,5 lié LP Eiffel Ermont	0	0,5	-0,07	modification de la liaison: LP Gustave Eiffel lié avec le LP d'Enghien	
0951230W	CLG	E. Cotton REP	Argenteuil	EP	1250	636	2,23	0,99	1,5	-0,73		0	1,5	-0,73	modification de la liaison avec Clg PV Couturier d'Argenteuil	
0951094Y	CLG	P.V. Couturier REP	Argenteuil	EP	1110	612	2,01	0,9	1	-1,01		0,5	1,5	-0,51	création 0,5 lié avec clg E. Cotton d'Argenteuil	
0950886X	CLG	Claude Monnet REP	Argenteuil	EP	940	603	1,96	0,77	1,5	-0,46	0,5 lié au collège Henri Wallon de Bezons	0	1,5	-0,46	modification de la liaison: lié au clg A. Camus d'Argenteuil	
0951139X	CLG	Albert Camus REP	Argenteuil	EP	1079	476	1,74	0,9	1	-0,74		0,5	1,5	-0,24	création de 0,5 poste lié avec clg Monnet Argenteuil	
0950887Y	CLG	Gabriel Péri REP	Bezons	EP	1332	638	2,02	0,89	1	-1,02		0,5	1,5	-0,52	Création d'un poste lié avec 0,5 lié avec le clg H. Wallon de Bezons	
0950888Z	CLG	Henri Wallon REP	Bezons	EP	1198	647	2,24	0,98	1,5	-0,74	0,5 lié au clg Monnet d'Argenteuil	0	1,5	-0,74	modification de la liaison: 0,5 lié avec le clg G. Péri de Bezons	
0951824S	LPO	de l'Hautil	Jouy Le Moutier	G		768	0,46		1	0,54		-0,5	0,5	0,04	suppression d'un demi poste et liaison de 0,5 poste avec le clg Les Merisiers de Jouy le Moutier	
0951801S	CLG	Les Merisiers	Jouy le Moutier	3	581	327	0,54	0,33	1	0,46		-0,5	0,5	-0,04	suppression d'un demi poste et liaison de 0,5 poste avec le LPO de l'Hautil de Jouy le Moutier	
0950650R	lpo	J. Jacques Rousseau	Sarcelle	D		1860	1,63		1	-0,63		0,5	1,5	-0,13	création de 0,5 lié poste LPO R. Rolland de Goussainville	
0950667J	LPO	Romain Rolland	Goussainville	D		1524	1,34		1,5	0,16	0,5 lié au LPO A. Rimbaud de Garges les Gonesse	0	1,5	0,16	modification de la liaison: 0,5 lié au LPO J.J. Rousseau de Sarcelle	
0951787B	LPO	Arthur Rimbaud	Garges Les Gonesse	A		618	1,09		1,5	0,41		-0,5	1	-0,09	suppression de 0,5 poste	
0951754R	CLG	Voltaire REP	Sarcelle	EP	1112	581	1,95	0,9	1	-0,95		1	2	0,05	création d'un deuxième poste inter degrés	
									16			1	17			